

Lutte contre toutes formes de racisme et d'antisémitisme - Motion présentée par M. le Maire

M. LE MAIRE, Rapporteur : Alors que dans les jours précédant le 8 mai 2004, notre pays s'apprêtait à célébrer le 59ème anniversaire de la Victoire sur la barbarie et l'obscurantisme,

Alors que chaque commune préparait les cérémonies pour rendre aux victimes, combattants, résistants de ce 2^{ème} conflit mondial, l'hommage qui leur revenait,

Nous parvenait l'annonce d'odieuses profanations perpétrées contre le cimetière d'Herrlisheim, la synagogue de Valenciennes et le monument à la mémoire des combattants israélites tombés au champ d'honneur à Verdun, au cours du premier conflit mondial.

Ces inqualifiables dégradations suscitent notre profonde indignation et appellent la réprobation la plus absolue.

Aussi, le Conseil Municipal de Besançon condamne-t-il avec la plus grande fermeté de tels actes qu'il juge scandaleux et irresponsables,

Il demande que les auteurs de ces ignominies soient recherchés, poursuivis avec détermination et sévèrement condamnés.

Le Conseil Municipal souhaite que de nouveaux moyens puissent être dégagés pour venir renforcer les efforts de mémoire et de pédagogie, gages de respect mutuel et véritable cœur de toute action publique.

Face à cette recrudescence d'actes de racisme et d'antisémitisme, la Ville de Besançon s'engage à mettre prochainement un dossier à disposition des jeunes générations.

M. LE MAIRE : Je vous propose en ouverture de cette séance cette motion sur un sujet grave qui n'a de cesse de révolter toutes et tous ceux qui, comme nous tous, j'en suis sûr, sont attachés aux valeurs de tolérance, de paix et de respect de la mémoire. Je veux parler, vous vous en doutez, de la recrudescence des actes de racisme et d'antisémitisme que l'on constate à de trop nombreux endroits dans notre pays depuis quelques semaines. Au-delà de la gestion des affaires municipales, je crois qu'il est important que des assemblées d'élus comme la nôtre puissent prendre des positions sur les difficultés que traversent parfois et même désormais assez souvent nos sociétés et qu'on rappelle le sens et les valeurs de notre communauté républicaine. En déposant cette motion, je prolonge, je crois, une suggestion de motion intéressante qui avait été faite par courrier par Pascal BONNET qui proposait la condamnation d'un responsable régional du parti social démocrate autrichien qui s'est engagé dans une aventure politique personnelle aux côtés du leader de l'extrême-droite Jörg HAIDER. Mais il s'agit d'une dérive individuelle, c'est pour cela que j'ai souhaité qu'on élargisse. Même si cette dérive individuelle est effectivement tout à fait condamnable, et elle a d'ailleurs été condamnée par beaucoup de partis politiques de notre pays, il m'a semblé préférable d'aller plus loin et de proposer une motion qui condamne toutes les formes d'extrémisme et d'intolérance plutôt que de nous fixer sur un cas personnel, tant il est vrai que dans ce conseil municipal nous n'avons pas l'habitude de prendre des motions concernant des personnes mais plus des systèmes ou des idées générales.

Cette motion prend quand même une dimension singulière quelques jours après la commémoration du 8 mai, la journée de l'Europe et après le 1^{er} mai, jour qui a vu l'arrivée dans l'Europe de 10 nouvelles nations.

Je voulais aussi vous rappeler qu'il y a quelques années, en 1990, donc il y a 14 ans, un dossier très intéressant a été fait sur celles et ceux qui ici à Besançon et dans la région, avaient pris des positions courageuses lors de la seconde guerre mondiale. On y parlait entre autres de Raymond VAUTHIER à Pontarlier, de Jean MINJOZ, du Marquis DE MOUSTIER je crois aussi et d'autres. J'ai donc demandé à nos services qu'on étudie la réédition de ce document avec une préface qui serait réactualisée par rapport à la situation d'aujourd'hui. Vous me direz, bien sûr, qu'on l'a déjà publié, mais ce qui était vrai il y a 14 ans l'est toujours aujourd'hui. Je crois que malheureusement on a trop tendance à oublier ce qui s'est passé et il faut toujours rappeler la mémoire et l'action de celles et ceux qui se sont battus contre le racisme, contre l'antisémitisme. Ce document sera réédité je pense prochainement et sera mis à la disposition de celles et ceux qui le désirent. Nous pensons qu'il serait peut-être bien de le distribuer dans les écoles, nous inviterons les professeurs peut-être à en faire usage s'ils le souhaitent ou nous verrons avec le Rectorat comment nous pouvons le diffuser. Ce serait donc un tiré à part rappelant des actes héroïques comme celui du Maire de Pontarlier, Raymond VAUTHIER, lorsqu'il a refusé par exemple de donner le nom des industriels juifs de sa commune, je crois qu'il a fait là preuve de beaucoup de courage et beaucoup d'autres ont agi de la même façon ici à Besançon, je crois qu'il faut le rappeler. Je voudrais aussi adresser à toute la communauté israélite de Besançon, la communauté juive, le soutien du conseil municipal pour ces attaques inqualifiables qu'elle a eu à subir.

Mme Claire CASENOVE : Monsieur le Maire, je trouve évidemment cette idée très intéressante et nécessaire car parler du passé c'est bien. Ne pourrait-on pas ajouter à ce dossier une liste des gens issus de l'immigration qui ont apporté quelque chose à la France comme des Prix Nobel, des écrivains ou faire un petit dossier pour dire que le passé c'est bien mais que le présent est aussi très très important et qu'il faut aussi en parler.

M. LE MAIRE : Pourquoi pas, il faut que l'on note cela et qu'on regarde effectivement comment on peut modifier ce document, je crois que c'est une bonne initiative. On pourra aussi rappeler combien de milliers d'Africains sont morts en débarquant les premiers sur les plages d'Italie ou sur les plages du Sud de la France. Quelque chose m'avait beaucoup frappé lorsque j'ai visité le 19ème Génie, c'est la liste des Sapeurs, parce qu'à l'époque il y avait très peu de personnels féminins dans l'Armée de Terre, mais la liste des Sapeurs qui sont morts pour la France lors des dernières batailles. On s'aperçoit qu'il y avait beaucoup de gens qui ne s'appelaient ni DURANT ni DUPONT, qui venaient d'ailleurs et qui à l'époque avaient été fortement intégrés dans l'armée française et qui ont payé un très très lourd tribut. Donc je pense que votre proposition Madame, est bonne. Il faudra qu'on voie comment on peut en tenir compte. On doit regarder effectivement ce qui est fait actuellement et qui peut faire constater que les choses avancent. Je demande donc au service Communication et à mon Directeur de Cabinet qu'on retienne cet aspect-là parce qu'il me paraît effectivement intéressant.

M. Jean ROSSELOT : Juste un mot Monsieur le Maire, mes chers collègues pour dire que nous souscrivons totalement à cette motion et je voudrais que les Bisontines et les Bisontins soient bien assurés que ce Conseil Municipal, cette assemblée telle qu'elle est aujourd'hui sera toujours homogène, unie, solidaire pour lutter contre l'antisémitisme et le racisme.

M. LE MAIRE : Mon Cabinet transmettra un message et cette motion au responsable de la communauté à Besançon en faisant état de ce qui vient d'être dit, à savoir un soutien unanime du Conseil Municipal et Républicain de Besançon».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette motion.

Récépissé préfectoral du 24 mai 2004.